



Putscheid, le 04 octobre 2022

AVIS AU PUBLIC

Il est certifié par la présente que conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés pour exploiter des installations radiotechniques de la 5^e génération (5G) à Stolzembourg, rue Principale, église de Stolzembourg a été accordée à la POST Luxembourg par l'Administration de l'environnement en date du 10 août 2022. (Arrêté 3/22/0330)

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans afférents à la maison communale à Putscheid, 7 Veinerstrooss, pendant les heures d'ouverture ordinaires.

Contre ladite décision un recours est ouvert devant le tribunal administratif qui statue comme juge du fond. Le recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de l'affichage public.

Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Zies", written over a horizontal line.